

## COMPTE RENDU

### Instance de Proximité « Information et Sports »

4 février 2025

---

**Direction** : Frédéric Debains (RH, Président de l'instance), Muriel Pleynet (Directrice de la rédaction nationale), Aurore Gauvain (Responsable des Relations Sociales au Siège).

**Représentants de proximité** : Valérie Verduron (CFDT), Anne Guillé-Épée (SNJ), Nathalie Briand (CGT), Ben Barnier (FO)

---

#### AU MENU

- Budget 2025
- Formation des monteurs
- Incident bandeau à l'antenne de France Info Tv
- Organisation des congés France Info Tv

#### Questions récurrentes

1-Quel est le nombre de missions réalisées par les rédactions siège MFTV (F2 + F3 + Sports + Franceinfotv et .fr) entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour, dont le transport et l'hébergement n'ont pas été prises en charge par leurs directions respectives ? Pour quelles raisons ?

1 mission pour suivre François Bayrou à Mayotte du 28 décembre au 1 er janvier : le retour de l'équipe a eu lieu par l'avion ministériel.

2-Quels sont les reportages pour France 2 + France 3 + FranceInfotv, entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour pour lesquelles un.e JRI a réalisé un montage ?

0

#### RH

##### 3-Entretien annuel

Les RP demandent à la direction qu'elle rappelle aux managers que, selon notre accord collectif, l'entretien professionnel annuel est :

- obligatoire,
- que le salarié doit suffisamment prévenu à l'avance pour le préparer;

- que cet entretien se déroule entre le salarié **et un responsable hiérarchique** (qui n'est pas forcément le manager –cas où les relations entre les deux sont tendues par exemple)
- dans le cas, où le manager est le seul responsable hiérarchique , et que des tensions fortes existent, les RP réclament que l'entretien puisse être mené par un RRH.

Il y a eu une communication ciblée vers les managers.

L'entretien a lieu entre le responsable hiérarchique N+1 et son collaborateur : chacun exprime son point de vue et peut écrire ses observations.

En cas de situation exceptionnelle, par exemple un désaccord important sur l'évaluation ou les objectifs, le RH peut proposer un accompagnement et un entretien entre le N+2 et le collaborateur.

Les RH n'ont pas vocation à réaliser les entretiens annuels.

#### **4-Franceinfo.fr**

Existe-t-il des salles de repos, notamment prévues pour faire la sieste, dédiées aux salariés du numérique et/ou située à proximité de leur plateau au 3e étage ? Une salle existe à proximité immédiate de leur open space, mais c'est le seul endroit qui dispose d'un frigo et d'un micro-ondes à proximité. De plus, c'est un lieu où beaucoup de gens passent des coups de fil ou organisent des réunions, faute de cabine dédiée, elle ne peut donc être utilisée par les salariés pour se reposer. S'il n'en existe pas, les salariés **demandent à ce qu'une salle de repos à proximité soit ajoutée aux réflexions en cours sur la réorganisation des espaces (projets Campus et Genesys)** au siège de France Télévisions.

Des études montrent que des siestes rapides durant la journée de travail sont bonnes pour la productivité.

<https://www.wolterskluwer.com/fr-be/expert-insights/napping-at-work#:~:text=Productivit%C3%A9%20accrue%2C%20moins%20d'absent%C3%A9isme&text=Or%2C%20autoriser%20les%20micro%2Dsiestes,la%20qualit%C3%A9%20de%20leur%20sommeil>

La direction de FranceInfo.fr a prévu d'aménager la salle de convivialité avec 2 cabines, 1 espace micro ondes et frigo, et une salle de réunion.

Si la rédaction le souhaite, une salle de repos peut être mise à la place de la salle de réunion.

Mais le projet est en stand by tant que Campus n'est pas réalisé.

#### **5- 20<sup>ème</sup> question (ou presque) sur la descente du parking de tous les dangers**

Encore un accident de vélo le mardi 28 janvier dans la pente glissante du parking du siège. 3 jours d'ITT, points de suture au visage et léger traumatisme crânien pour le salarié. On ne peut pas se contenter de la réponse de la direction lors de la

dernière IP : « d'éventuels aménagements sont à l'étude ». Que compte-t-elle faire avant qu'un accident plus grave ne survienne ?

Une réunion CHSCT doit se tenir le 11 février

### **5 Bis –Verre brisé**

Au rez-de-chaussée à côté des WC T196 il y a une vitrine d'affichage dont la vitre en verre est cassée depuis très longtemps.

Pourquoi n'est-elle réparée ?

La demande est à établir auprès de IMG et tout signalement doit être fait sur Atlas.

Le président de l'instance a effectué cette demande et la procédure est en cours.

### **6-Cest quand les vacances au juste ?**

- Le secrétariat donne des injonctions contradictoires aux employés de franceinfo tv. Il faudrait à la fois ne pas poser de vacances hors des vacances scolaires pour fidéliser les équipes et les incarnations, et en même temps ne pas poser plus d'une semaine de vacances en périodes scolaires. Quelle solution est-elle proposée aux salariés pour prendre le repos nécessaire à la réalisation de leurs tâches professionnelles ?

La direction de FranceInfo tv réfléchit à un prolongement de la grille de saison en juillet afin de bénéficier de la nouvelle numérotation des chaînes de la TNT qui intervient le 6 juin. Il est donc proposé aux journalistes de prioriser les vacances en août et de prendre des vacances plus longues à Pâques ou en mai.

### **7- Mutuelle : demande d'explications**

De nombreux salariés se sont étonnés de la baisse importante des remboursements de la mutuelle en contrat avec France Télévisions. Ils ont reçu un tableau comparatif 2025/2024 et aimeraient connaître les raisons de cette baisse conséquence de la négociation entre la mutuelle et FTV.

Dans un contexte de glissement naturel de vieillissement, de hausse des dépenses de santé, de hausse des pathologies, et du report de la Sécurité Sociale vers les mutuelles, le contrat Topaze a été revu. Après le résultat de l'étude faite par Audiens, certains taux de remboursement ont diminué, préservant les remboursements essentiels (lunettes, ostéopathie, pharmacie)

Les RP ont demandé une définition des « soins essentiels » car visiblement les radiologies ou les soins dentaires n'en font pas partie !!!

## **8-Agences de voyage**

Les journalistes et réalisateurs de Télématin ont constaté que pour les réservations d'hôtels, la production (FTVS) passe par deux agences de voyages. Ces dernières prennent des commissions qui augmentent de façon considérable le prix des hôtels et impactent le budget de la nuitée fixé par FTVS (par exemple, une nuitée à 100€, va être facturée 130€ par l'agence). Et par conséquent, les journalistes se retrouvent dans des hôtels moins bien notés. La raison évoquée par FTVS est que ces réservations peuvent être annulées au dernier moment, mais ces agences passent par Booking ou Expédia! Quel est l'intérêt ? Où est l'économie ? Ces agences ne devraient-elles pas proposer des tarifs négociés ? Les assistants de production ne sont-ils pas à même d'effectuer ces réservations ?

Demande transmise à FTVS

## **Direction de l'information**

### **9-Point sur les ETP**

Le directeur de l'information a signalé le mois dernier en IP qu'il venait tout juste de prendre connaissance du budget qui était alloué au secteur de l'information, et qu'il allait pouvoir faire les arbitrages.

-quels sont les services touchés par une baisse d'ETP ? Combien ?

Les RP souhaitent le décompte par service, de la rédaction nationale et de la DR., journalistes et PTA.

Idem pour France Info TV et numérique

Muriel Pleynet indique qu'il n'est pas possible de répondre service par service.

Le budget est notifié pour l'ensemble de l'info sur 2025. La suppression d'ETP n'est pas acté en ce début d'année. Cela sera ajusté selon les départs et les mobilités.

POUR 2025 :

- FranceInfo TV 135 ETP
- FranceInfo FR 84 ETP
- Drm 335 ETP
- Info régions (IV3 et FTR) 81 ETP
- Magazines 67 ETP
- Transverses 83 ETP
- Rédaction nationale 424 ETP

Soit un total de 1209 ETP

Début 2024, les ETP notifiées dans le budget étaient de 1220.

### **10-ICI ou PAS LÀ ?**

-Les salariés d'Ici 12-13 et 19-20 de la rédaction nationale ont eu des contrats de détachement de 6 mois en 6 mois. Leur dernier contrat allait jusqu'au 31 décembre. Aujourd'hui, ils n'ont pas reçu leur renouvellement.

Que deviennent ces salariés ?

Professionnels malgré cette situation, ils continuent de travailler mais ils attendent des réponses concrètes.

Les salariés poursuivent leur contrat jusqu'en juin et la régularisation des contrats est en cours

Les RP soulignent que ces détachements de 6 mois en 6 mois ne donnent pas de visibilité pour les salariés quant à leur avenir.

## **Franceinfo TV**

### **Incident bandeau à l'antenne de France InfoTV du samedi 25 janvier 2025**

**11-Suite à la diffusion d'un bandeau** évoquant la libération « d'otages palestiniens » sur franceinfo, les réactions ont été vives en interne et à l'extérieur de l'entreprise. La direction a annoncé lundi 27 janvier aux organisations syndicales vouloir aller très vite, et que des décisions seraient annoncées en début de semaine suivante. L'enquête diligentée par la direction a abouti à quelles conclusions? des sanctions individuelles ont-elles ou vont-elles être prononcées?

Cette erreur journalistique interpelle toute la rédaction. Elle questionne aussi le processus de vérification de l'info et la chaîne hiérarchique de l'entreprise. Quelles mesures concrètes seront prises pour éviter un nouveau dérapage ? La direction a-t-elle prévu d'envoyer un guide des bonnes pratiques sur cette thématique, comme le fait notamment l'agence Associated Press (AP Style Book) ou le Guardian en Grande-Bretagne ?

-quelles décisions ont été prises dans le processus de validation des titres et bandeaux pour qu'un tel incident ne se reproduise plus?

-un poste dédié uniquement à la fabrication de la titrairie et des liners sous la supervision du rédacteur en chef est-il envisagé?

L'enquête est en cours afin d'entendre tout le monde et la direction indiquera le temps venu les conclusions de cette enquête.

Les RP soulignent que cet incident qui a terni l'image de FTV montre l'insuffisance des procédures de validation avant mise à l'antenne.

### **12-Bandeau FranceInfo suite : quand la com corporate est en roue libre**

La direction peut-elle nous expliquer quelles sont les attributions du service de communication corporate de France Télévisions ? Les salariés ont été choqués de voir sur X la directrice de la com répondre directement et favorablement à une députée (Ensemble pour la République) qui demandait des sanctions à l'égard d'un journaliste de France Info. Réponse complice et connivente. N'y a-t-il pas un devoir évident de réserve ?

La direction indique que la communication corporate n'est pas dans le périmètre de l'IP Information et Sports.

### **13-Canal 16 invisibilisé sur X ?**

Le jour de l'annonce de l'attribution des canaux de la TNT, et du placement de franceinfo sur le canal 16, le compte X « franceinfo » a enterré l'information principale – le fait que franceinfo remonterait sur le canal 16 – dans son tweet. Y a-t-il une volonté délibérée de la part du service qui gère ce compte de ne pas promouvoir franceinfo tv ? La direction de l'information valide-t-elle cette stratégie du compte X de franceinfo ?

La nouvelle numérotation des chaînes a été « pushée » sur le site.

### **14-Quelle reconnaissance pour Mortaza Behboudi ?**

Quelle est la situation du journaliste afghan Mortaza Behboudi vis-à-vis de France TV ? La direction s'était engagée à l'employer suite à son incarcération en Afghanistan du fait de son travail sur le terrain pour France TV. Mortaza a également été interviewé en plateau au 20h de France 2. Il serait regrettable que ce journaliste qui a été torturé par les talibans pour son travail pour France TV soit écarté de l'entreprise après un court CDD.

Mortaza Behboudi a été libéré début 2024 et en accord avec Delphine Ernotte et Alexandre Kara, il lui a été proposé un CDD de 6 mois à FTV. Il continue à piger pour FTV.

Les RP informent la direction que la situation est difficile pour Mortaza et qu'il aurait besoin de travailler plus régulièrement avec FTV.

### **15-Tapis rouge pour LVMH**

Un programme consacré aux JOP Paris 2024 (« Artisans de toutes les victoires ») et qui chante les louanges du sponsor LVMH a été mis en avant sur la plate-forme France.TV

Quelles sont les conditions de coproduction avec France Télévisions ? Est-ce dans la ligne éditoriale des directions des antennes, du numérique et des Sports de valoriser (à la limite de la publicité) des multinationales quand elles sont sponsors d'événements sportifs ?

La direction répond que cette question n'est pas dans le périmètre de l'IP Information et Sports.

### **16-Service JRI et effectifs**

Les RP souhaitent savoir si une baisse des ETP est prévue au service JRI

-Quel est l'effectif du service JRI de la rédaction nationale au 31 décembre 2024 ?

-Quel était l'effectif de ce service au 31 décembre 2023 ?

-combien de départs de salariés n'ont pas été remplacés en 2024 ? en 2023 ?

-quels sont les prévisions de départs pour 2025 ?

550 en 2025 avec une clause de revoiture en juin

710 en 2024 année exceptionnelle avec les jeux Olympiques

### **17-Météo et écodays**

Lors de la récente journée écodays, c'est une ancienne salariée qui a quitté l'entreprise après un départ négocié qui a été choisie par la direction pour être son ambassadrice et présentatrice.

-pourquoi ne pas avoir puisé dans le riche réservoir interne du service météo-climat ?

La direction indique que la question ne relève pas du périmètre de l'IP Informations et Sports.

### **18-Météo : qui présente quoi ?**

Des nouvelles recrues pour présenter les JT météo climat : c'est bien. Mais :

-pourquoi ces nouvelles recrues « juniors » sont-elles affectées prioritairement sur France 2 alors que certaines présentatrices « seniors » réclament depuis longtemps de pouvoir alterner et ne pas être uniquement sur France 3 ?

Il est fait appel à des jokers pour les remplacements avec l'idée de fidéliser les présentateurs sur F2 ou F3.

### **DRM**

### **19-Suite Monteurs/Sports**

Il a été répondu en IP aux monteurs qui souhaitaient une formation AVID pour travailler au service des sports qu'ils auraient une formation en 2024

En 2024 il a été répondu en IP aux monteurs qui souhaitaient une formation AVID pour travailler au service des sports que ce n'était pas nécessaire car les sports allaient passer sur Adobe Première en 2025.

En 2025 les monteurs souhaitent toujours aller travailler au service des sports.  
Quand est-il prévu qu'Adobe Première soit installé aux sports ?

Le projet de bascule d'Avid vers Adobe Première n'a pas été possible en 2024 étant donnée la forte charge de travail due aux JO. Cela est toujours envisagé pour 2025

Les RP demandent une date sans réponse.

## **20-Recrutements monteurs**

Fin 2024, 3 postes de monteurs ont été mis en consultation à la DRM, des monteurs cdd ont postulés et ont appris ensuite que les postes étaient gelés alors que de nouveaux départs sont prévus dans le service en 2025.

Va-t-il y avoir des recrutements CDI en 2025 au montage ?

À quelle date ?

La direction répond qu'il n'y a pas de départ prévu en 2025. Les postes sont gelés. Il n'y a pas de recrutement envisagé pour 2025.

## **21-Ateliers montage**

Des ateliers sont organisés pour les monteurs pour qu'ils se forment sur les nouveaux outils (outil de transcription dans Dalet, musique, table de mixage)

Ces ateliers sont organisés sur le temps de travail, les monteurs sont alors invités à y participer. Ils ne sont pas programmés, ni détachés, rien n'est indiqué sur leur tableau de service. S'ils ont la chance de travailler ce jour-là et qu'ils ne montent pas un sujet à l'heure de l'atelier alors ils pourront être formés. Autrement non

Doit-on en déduire qu'il est facultatif de se former aux nouveaux outils de travail ?

Si ces formations sont obligatoires ou même nécessaires ne faudrait-il pas les programmer sur les tableaux de service des monteurs ?

La direction est à l'écoute des besoins des monteurs.

Ils sont régulièrement planifiés et détachés en ateliers d'échanges réalisés par des monteurs.

Des rappels de la procédure du mode secours et du mixage sont proposés sur une durée de 30 minutes.

Concernant la recherche de musique et le mixage, les procédures sont les mêmes depuis des années.

Les nouvelles tables de mixage n'ont pas d'impact sur l'exploitation en salle de montage.



L'outil de transcription Dalet est à la disposition des journalistes et des sessions d'information sur cet outil ont été ouvertes par la chef de projet de la DRM, sessions ouvertes aux monteurs par Teams selon leur planning.

Les RP ne sont pas satisfaits des réponses. En particulier les « formations » de 30 mn sont sur le temps de travail des monteurs.

## **22-Vacations montage week-end FRANCE INFO**

Il a été annoncé le 1er janvier aux monteurs de France info la disparition des vacances week-end dès la mi-janvier sans tenir compte des modifications que cela allait avoir dans leur vie professionnelle ni des conséquences financières (disparition de leurs heures majorées et des récupérations)

Le week-end ces monteurs qui ont la compétence complémentaire « contenu éditorial » faisaient des sujets en autonomie.

Les rédacteurs en chef de France info n'étaient pas au courant, ce sont les monteurs qui leur ont appris la disparition des sujets qu'ils fabriquaient pour l'antenne du week-end

Pourquoi ces vacances ont-elles été retirées ?

Qui a pris cette décision ?

Pourquoi cette modification de l'organisation du travail n'a-t-elle pas été présentée en CSE ?

Les monteurs en autonomie de FranceInfo tv ne travaillent pas que le WE mais aussi en semaine. La suppression de ces vacances a été demandée par la direction de France Info tv qui n'a plus besoin de ces montages.

Cela n'est pas une modification de l'organisation du travail donc n'est pas une question pour le CSE.

Les RP rappellent que cela engendrent une perte de rémunération pour ces monteurs et qu'ils ne sont pas valorisés malgré leur évolution de métier.

## **23. Droit de suite pour la question 17 de la précédente instance :**

« Par un courrier daté du 19 décembre, les documentalistes de PIDF, qui dépendent de la DRM et ont le même manager que les documentalistes de la médiathèque, ont alerté sur leur situation de localisation dégradée de leurs postes de travail depuis le réaménagement Campus. Cette lettre d'alerte à la direction est restée sans réponse.

- Pourquoi ce silence de la direction ? L'argument du télétravail a été évoqué lors de ce déménagement.

- La direction considère-t-elle que si les salariés télétravaillent dans le cadre de l'accord d'entreprise, ils sont moins éligibles à des conditions de travail respectueuses de leur bien-être et de leur santé lors de leurs vacances au siège que les salariés qui ne télétravaillent pas du tout ?

Les RP réclament la prise en compte urgente de la demande des documentalistes de Paris IDF ».

Dans le compte-rendu de l'instance de France 3 Paris IDF du 16 janvier, la directrice Yolaine Poletti, a déclaré « Les documentalistes sont sous la responsabilité de la DRM et doivent désormais traiter avec cette direction ».

Il est temps que les 2 instances cessent de se rejeter la balle, les RP demandent qu'une solution soit apportée à la demande des documentalistes.

Avec le plan stratégique Campus, la surface de PIDF est réduite de 50 %, ce qui a contraint à des aménagements revus à la baisse.

La DRM a demandé le remplacement d'une cloison pleine par une cloison vitrée pour l'espace des documentalistes de PIDF.

## **24. Grille d'évaluation des documentalistes**

Après leurs différentes réunions en 2024 avec la RH, les documentalistes demandent à ce que la grille d'évaluation de leurs compétences soient mises à jour avant le démarrage des entretiens annuels dans leur service ainsi que dans le book métier. Les documentalistes demandent à ce que les avancées obtenues lors de réunion avec leur responsable de service soient également actualisées

La mise à jour a eu lieu dans l'outil.

## **Prochaine instance**

**Mardi 4 mars 2025**

**Contact RP Infos et Sports Cfdt**

[valerie.verduron@francetv.fr](mailto:valerie.verduron@francetv.fr)

[sophie.lacombe@francetv.fr](mailto:sophie.lacombe@francetv.fr)



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21 - [cfdtgroupe@francetv.fr](mailto:cfdtgroupe@francetv.fr)